

Avril 1995



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## Point 7 de l'ordre du jour provisoire

### COMMISSION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Sixième session

Rome, 19-30 juin 1995

#### RAPPORT INTERIMAIRE SUR LES PREPARATIFS DE LA QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

## TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1-2
II. GENERALITES: BUTS, STRATEGIES ET APPORTS	3-7
III. RAPPORT INTERIMAIRE	
1. Mise en place du Secrétariat du projet, appui en personnel de la FAO et de l'IPGRI et nomination de consultants sous-régionaux	8-11
2. Activités nationales et sous-régionales	12-27
3. Apports techniques au Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et au Plan d'action mondial	28-41
4. Coopération avec d'autres institutions, communications et portée	42-47
5. Organisation de la quatrième Conférence technique internationale et activités connexes	48-50
IV. SITUATION DU FINANCEMENT	51-54
V. QUESTIONS A EXAMINER	55-57



---

## RAPPORT INTERIMAIRE SUR LES PREPARATIFS DE LA QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

---

### I. INTRODUCTION

1. La Conférence de la FAO ayant demandé que l'on organise la "quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques"<sup>1</sup>, la FAO a mis en place un projet financé par un fonds fiduciaire multidonateurs: "Conférence internationale et Programme sur les ressources phylogénétiques" (CIPRP)<sup>2</sup>. L'objectif de la CIPRP est d'élaborer, grâce à un processus participatif venant des pays, un premier Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et un premier Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dont le coût serait évalué, à présenter pour adoption à la quatrième Conférence technique internationale en juin 1996. La Commission des ressources phylogénétiques et son Groupe de travail fournissent des indications en matière de politique sur les préparatifs.
2. Le présent document examine des progrès réalisés en matière de CIPRP entre novembre 1994 et avril 1995, c'est-à-dire depuis le dernier rapport intérimaire à la Commission à sa première session extraordinaire (document CPGR-Ex1/94/6).

### II. GENERALITES: BUTS, STRATEGIES ET APPORTS

3. A sa vingt-septième session, en novembre 1993, la Conférence de la FAO a fortement souligné l'importance de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques, et elle a approuvé ses objectifs et sa stratégie, comme l'avait fait la Commission des ressources phylogénétiques à sa cinquième session. Ces objectifs et cette stratégie sont décrits ci-dessous. D'autres renseignements généraux sur la naissance de la CIPRP et la corrélation entre les préparatifs de la Conférence et la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques ont été fournis dans le document CPGR-Ex1/94/6.
4. La CIPRP a pour objectif de parvenir à un consensus et d'engager tous les pays et secteurs pertinents en faveur de la conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de leur utilisation pour le développement durable, et en particulier de:
  - i) catalyser l'action au niveau national pour promouvoir la création de capacités, notamment par le développement des communications et l'accès à l'information, l'amélioration de la planification et de l'évaluation, l'identification des problèmes et des besoins d'urgence, la formulation de projets destinés à y répondre, ainsi que la promotion de la coopération et des initiatives à l'échelle régionale;
  - ii) décrire, dans le Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde, la situation actuelle de ces ressources, d'identifier les lacunes et les besoins et de proposer des priorités d'action<sup>3</sup>; et

---

<sup>1</sup> Rapports de la Conférence de la FAO: C 91/REP, par. 113 et C 93/REP, par. 110.

<sup>2</sup> Cote du projet: GCP/INT/573/MUL.

<sup>3</sup> On trouvera dans le document CPGR-6/95/10 une ébauche du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde, pour examen par la Commission.

- iii) parvenir à un accord sur un Plan d'action mondial en faveur des ressources phylogénétiques, tel qu'il ressortira du Rapport sur l'état de ces ressources dans le monde, en s'inspirant du plan d'action schématique du Programme "Action 21", et pour son financement, grâce à un fonds international et à d'autres mécanismes, conformément aux Résolutions 5/89 et 3/91 de la Conférence de la FAO<sup>4</sup>.

Après la Conférence technique internationale, des rapports périodiques sur l'Etat des ressources génétiques dans le monde et un Plan d'action mondial à horizon mobile seront préparés dans le cadre du programme ordinaire de la FAO.

5. Comme l'ont souligné la Commission et la Conférence de la FAO, le projet de CIPRP appuiera un processus partant des pays pour la formulation d'un Plan d'action mondial concret. Cette approche participative permettra d'élaborer un plan novateur mais pratique dans lequel tous les pays pourront se sentir pleinement engagés. La CIPRP est conçue de manière à aboutir non seulement à l'approbation d'un Plan d'action mondial par les pays, mais aussi à leur engagement à le réaliser en temps voulu, avec l'appui des communautés scientifique et politique.

6. Le projet a donc été conçu de manière à offrir un certain nombre de possibilités de participation à l'élaboration du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde. Bon nombre d'entre elles se prêtent à des apports spécifiques des pays dans les domaines suivants:

- i) la préparation des rapports nationaux qui évaluent l'état des ressources phylogénétiques dans chaque pays, axés sur les besoins et lacunes, au plan institutionnel, en ce qui concerne la conservation et la mise en valeur de ces ressources;
- ii) l'organisation d'une série de réunions sous-régionales et régionales, où les pays pourront présenter leurs rapports, identifier les problèmes communs, étudier des solutions possibles et examiner les premiers éléments du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial;
- iii) les délibérations de la Commission des ressources phylogénétiques et de son Groupe de travail qui donne des indications sur l'ensemble du processus et qui examinera des versions préliminaires de l'Etat des ressources phylogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial;
- iv) les échanges informels avec les pays, en particulier pendant les visites sur place, pendant lesquelles ceux-ci ont la possibilité de faire connaître leurs vues et de fournir des informations;
- v) les informations fondamentales qui existent, notamment celles que détient le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques<sup>5</sup>, complétées par les informations des questionnaires remplis par les pays, et rassemblées et analysées par la Division FAO de la production végétale et de la protection des plantes, la Division des ressources forestières et le Secrétariat de la CIPRP;
- vi) les apports techniques de scientifiques et d'autres experts dans le cadre de monographies et d'analyses de questions, dont la réalisation était demandée par le Secrétariat de la CIPRP, ainsi que dans le cadre d'un système de panneaux d'affichage électronique et d'autres contacts informels;
- vii) les apports issus d'activités complémentaires entreprises par les gouvernements, les institutions, les organisations non gouvernementales et d'autres instances à l'appui du processus de la CIPRP.

7. On trouvera ci-après un graphique qui récapitule les principales étapes du processus, et un calendrier simplifié de mise en oeuvre actuellement prévu par le Secrétariat de la CIPRP.

<sup>4</sup> On trouvera dans le document CPGR-6/95/11 une ébauche du Plan mondial d'action pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture soumis à la Commission pour examen.

<sup>5</sup> Voir document CPGR-6/95/13.

### **III. RAPPORT INTERIMAIRE**

#### **1. Mise en place du Secrétariat du projet, appui en personnel de la FAO et de l'IPGRI et nomination de consultants sous-régionaux**

8. Depuis le dernier rapport à la Commission, en novembre 1994, deux nouveaux fonctionnaires du cadre organique ont été affectés au Secrétariat de la CIPRP. Celui-ci se compose maintenant de six fonctionnaires du cadre organique (dont deux cadres associés dont les services sont fournis par les pays) et trois agents des services généraux. Le Secrétariat est maintenant équilibré au plan régional et il est en mesure de travailler dans les cinq langues officielles de l'Organisation, ainsi que dans plusieurs autres langues africaines, asiatiques et européennes importantes. Il se compose de personnel ayant reçu une formation universitaire en agronomie, génétique, conservation des ressources génétiques, sélection végétale et ressources phylogénétiques au point de vue des questions de politique, et ayant une expérience des organisations gouvernementales, intergouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé.

9. L'examen du renforcement de la capacité du Secrétariat est en cours, en particulier au point de vue du détachement de personnel du Programme ordinaire. Un appui supplémentaire aux préparatifs est actuellement fourni par les représentants régionaux de la FAO et les représentants dans les pays, ainsi que par des fonctionnaires du Programme ordinaire au Siège de l'Organisation. Cet appui comprend des contributions des départements techniques - en particulier le Service des semences et des ressources phylogénétiques de la Division de la production végétale et de la protection des plantes et le Service de la mise en valeur des ressources forestières - ainsi qu'un appui logistique, en particulier la facilitation du contact avec les points focaux des pays et les experts et l'organisation des réunions sous-régionales.

10. Sur la base des accords existants entre la FAO et l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), une lettre d'entente a été établie spécialement en vue d'assurer une coopération étroite et approfondie entre les deux organisations dans le cadre de la CIPRP. Cette lettre concerne les modalités de coordination, la collaboration à la préparation des rapports nationaux, la collaboration régionale et sous-régionale, la collaboration scientifique, le financement et la mise en oeuvre. Les personnels de la CIPRP et de l'IPGRI sont en contact étroit pour un large éventail de questions techniques et scientifiques.

11. En outre, des lettres d'accord séparées ont été établies pour faciliter la fourniture d'aide aux diverses régions par l'IPGRI et pour assurer un transfert approprié de fonds de celui-ci à cette fin. Dans les régions, la participation de l'IPGRI revêtira essentiellement la forme d'une aide aux pays pour la préparation des rapports nationaux, par l'entremise de consultants désignés par la FAO. Seize consultants, chacun de la sous-région ou de la région concernée ont été nommés à cette fin.

## 2. Activités nationales et sous-régionales

### *Contacts nationaux*

12. Par lettre circulaire aux gouvernements du 30 septembre 1994, le Directeur général a officiellement invité les pays à participer à la CIPRP, à proposer des points focaux officiels pour les préparatifs et à élaborer des rapports nationaux. Ensuite, les communications sont passées par l'intermédiaire des représentants de la FAO dans les pays, des représentants permanents des pays auprès de l'Organisation et des bureaux régionaux de la FAO et de l'IPGRI, selon le cas. La personne ou le bureau désigné comme point de contact assure en premier lieu la liaison avec la FAO pour le rapport national et l'ensemble du processus de la CIPRP. A ce jour (1er mai 1995), 125 pays ont proposé des points focaux. On trouvera au tableau 1 la ventilation de ceux-ci par région.

13. Afin de présenter la CIPRP aux pays, d'établir des liens concrets avec les programmes nationaux, de voir comment favoriser au mieux la participation la plus active possible des pays à la CIPRP, de coordonner les activités avec l'IPGRI et d'autres organisations, de procéder à une première évaluation de la situation des ressources phylogénétiques dans les diverses régions, le personnel du projet a entrepris un certain nombre de missions dans diverses régions. Depuis novembre 1994, le personnel du projet s'est rendu dans la région des Caraïbes, outre des missions antérieures en Afrique de l'Est et en Afrique australe, au Moyen-Orient, en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique latine et en Amérique du Nord. Au total, 31 pays ont reçu la visite de personnel du projet et 62 autres pays ont été visités par des consultants de la CIPRP ou par d'autres agents de la FAO ou de l'IPGRI, expressément en vue de promouvoir le processus de la CIPRP.

### *Préparation des rapports nationaux*

14. Les rapports nationaux sont terminés ou en préparation dans la plupart des pays. (Des versions provisoires ou définitives de 48 pays ont été reçues dans 70 autres pays au moins, elles sont en préparation. On trouvera au tableau 1 la ventilation régionale). Les rapports nationaux devraient avoir été reçus de la plupart des pays au moment de la sixième session de la Commission, en juin. Pour que l'on puisse en tirer tout le profit dans le processus de la CIPRP, les rapports nationaux doivent être terminés dès que possible, de façon à pouvoir être utilisés pour les réunions sous-régionales et pour les principaux documents du projet.

**TABLEAU 1**  
**Nombre de pays et pourcentage du total**

Région	Total	Point focal confirmé	Rapports nationaux reçus ou en préparation	Rapports nationaux reçus (version provisoire ou définitive)			
Afrique subsaharienne	47	32	68%	30	64%	13	28%
Amériques	35	29	83%	25	71%	4	11%
Asie et Pacifique	28	24	86%	14	50%	6	21%
Europe	36	26	72%	28	78%	20	56%
Afrique du Nord, Asie de l'Ouest et Asie centrale	29	14	48%	15	52%	10	34%
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>125</b>	<b>71%</b>	<b>112</b>	<b>64%</b>	<b>53</b>	<b>30%</b>

15. Dans leurs rapports, les pays évaluent l'état de leurs ressources phylogénétiques, décrivent les activités qu'ils mènent en faveur de leur conservation et de leur utilisation et identifient les lacunes, besoins et priorités. Ces informations constitueront la principale contribution au rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et au premier Plan d'action mondial. On espère aussi que la préparation des rapports nationaux stimulera vigoureusement la constitution d'une capacité nationale de programme, l'évaluation et la planification.

16. S'il incombe en premier lieu aux pays de produire en temps utile des rapports nationaux, la CIPRP, en coopération avec les bureaux nationaux de l'IPGRI, fournit une aide limitée à la planification et une assistance technique aux pays dans ce domaine, en particulier grâce à des visites du personnel de l'IPGRI et de consultants du projet. En outre, des fonds limités ont été mis à la disposition de 24 pays pour le financement partiel des dépenses nationales de production des rapports nationaux, notamment les coûts d'organisation d'ateliers nationaux.

17. Les rapports nationaux reçus jusqu'ici témoignent d'une réaction positive des pays au processus de la CIPRP. Les "recommandations préliminaires" qui ont été distribuées sous couvert de la lettre circulaire aux gouvernements du 30 septembre 1994, ont été dans une grande mesure suivies lors de la rédaction de la plupart des rapports nationaux. Cependant, la place faite à l'utilisation des ressources phylogénétiques est minime, par rapport à celle réservée aux activités de conservation. Si besoin est, le Secrétariat informe les pays que la Commission des ressources phylogénétiques souhaite accorder l'attention qui s'impose aux aspects des activités en matière de ressources phylogénétiques qui touchent à l'utilisation pour l'élaboration du Plan d'action mondial et de l'état des ressources phylogénétiques dans le monde<sup>6</sup> et qu'en conséquence il est nécessaire de fournir suffisamment d'informations sur ces questions dans les rapports nationaux.

*Réunions sous-régionales et préparation des synthèses sous-régionales*

18. Les réunions sous-régionales et régionales fournissent aux divers pays une importante possibilité d'apporter leur contribution et de dialoguer en vue de l'élaboration du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial. A ces réunions, les gouvernements peuvent identifier et examiner les problèmes et possibilités communs grâce à la présentation des rapports nationaux. Des réunions sous-régionales et régionales ont été reprogrammées pour le deuxième semestre de 1995 afin de laisser aux pays davantage de temps pour préparer les rapports nationaux. Ce nouveau calendrier permettra également d'examiner à ces réunions des éléments du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial.

19. Les réunions sous-régionales et régionales devraient:

- ☞ examiner les rapports nationaux et convenir de rapports de synthèse sous-régionaux;
- ☞ identifier les besoins et lacunes dans les pays de la sous-région ou de la région, parvenir à un consensus en la matière, élaborer des concepts de projet et identifier d'éventuelles possibilités de financement si cela est possible et nécessaire;
- ☞ examiner le schéma ou les versions préliminaires du Plan d'action mondial et de l'Etat des ressources phylogénétiques dans le monde; identifier les éléments clés des politiques et formuler des recommandations le cas échéant;
- ☞ promouvoir l'échange de connaissances techniques et d'expériences pertinentes.

20. Les principaux résultats concrets des réunions sous-régionales et régionales devraient être les suivants:

- ☞ rapports de synthèse sous-régionaux sur l'état de la diversité génétique, les activités en matière de ressources phylogénétiques, les lacunes et besoins dans les diverses sous-régions;

---

<sup>6</sup> CPGR-Ex1/94/REP, par. 19.

- ☞) d'autres apports précis au Plan d'action mondial et à l'Etat des ressources phytogénétiques dans le monde, tels que l'identification des domaines particuliers d'activité recommandés pour action dans le Plan d'action mondial;
- ☞) des commentaires sur les schémas ou les versions préliminaires du Plan d'action mondial et de l'Etat des ressources phytogénétiques dans le monde.

21. Les réunions aideront également à parvenir à un consensus des gouvernements de la région et d'organisations internationales et non gouvernementales compétentes en ce qui concerne le Plan d'action mondial et l'Etat des ressources phytogénétiques dans le monde et déboucheront sur un plus grand engagement en faveur des objectifs de la Conférence technique internationale de 1996 proprement dite.

22. On est en train de mettre la dernière main à l'organisation des réunions sous-régionales et régionales, en accord avec les pays hôtes, les bureaux locaux de la FAO, l'IPGRI et d'autres institutions coopérantes. Les réunions se tiendront à Beijing (Chine) du 24 au 26 juillet pour l'Asie de l'Est, à San José (Costa Rica) du 21 au 24 août pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, à Brasilia (Brésil) du 29 août au 1er septembre pour l'Amérique du Sud, à Nitra (Slovaquie) du 24 au 27 septembre pour l'Europe, à Téhéran (République islamique d'Iran) du 9 au 12 octobre pour l'Asie centrale et occidentale, à Tunis (Tunisie) du 16 au 20 septembre pour la Méditerranée. D'autres réunions se tiendront entre juillet et octobre pour l'Amérique du Nord, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, et pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, lorsqu'on aura identifié les organisations coopérantes appropriées. On est actuellement en train de définir, en collaboration avec les pays, les principales questions techniques qui doivent être examinées lors des réunions sous-régionales. Cependant, c'est surtout aux pays qu'il incombe d'organiser leur apport aux réunions et d'assurer leur participation. Dans la limite des ressources financières dont elle dispose, la CIPRP prendra à sa charge une partie des coûts de participation des pays en développement. Un supplément du présent document contenant toutes les précisions sur les lieux et dates de ces réunions sera diffusé à la réunion de la Commission.

23. Le Brésil, l'Iran et la Slovaquie fournissent un appui financier pour les réunions qu'ils accueillent, outre les responsabilités habituelles des pays hôtes. La plus grande partie de l'appui logistique et technique en faveur des réunions sous-régionales et régionales est fournie par d'autres organisations. Comme il est indiqué en détail plus bas (paragraphe 26 et 27), certaines réunions sont organisées conjointement avec des réseaux régionaux et sous-régionaux existants de ressources phytogénétiques. Les divers bureaux régionaux de l'IPGRI fournissent un important appui logistique, en particulier en Europe et en Afrique. Pour la région Amérique latine et Caraïbes, une réunion interinstitutions s'est tenue à San José (Costa Rica) le 2 mars 1995, sous la coordination générale de la FAO/CIPRP, afin d'examiner la contribution institutionnelle de certaines organisations d'Amérique latine et des Caraïbes, comme l'avaient demandé les institutions participantes. Les organisations suivantes y ont participé: le Bureau régional de l'IPGRI pour les Amériques (IPGRI/Amériques), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Centre de recherche et de formation en matière d'agriculture tropicale (CATIE), le secrétariat du Système économique latino-américain (SELA) et le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (FAO/RLAC) et chacun d'entre eux s'est engagé à appuyer de diverses manières les préparatifs.

24. La participation des organisations régionales et non gouvernementales compétentes aux réunions sous-régionales est encouragée. Dans plusieurs cas, les ONG organiseront leurs propres réunions avant les réunions régionales de manière à faciliter leurs apports aux préparatifs.

#### *Coopération avec des réseaux existants de ressources phytogénétiques*

25. La préparation des rapports nationaux et la programmation ou l'organisation des réunions sous-régionales sont effectuées en collaboration avec les réseaux existants relatifs aux ressources phytogénétiques dans chaque région. Les apports au processus fournis par le biais des réunions du Réseau de ressources phytogénétiques de l'Asie de l'Est (août 1994) et du WANANET - Réseau de



ressources phylogénétiques de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord (octobre 1994) ont été communiqués à la Commission à sa dernière session (CPGR-Ex1/94/6).

26. La réunion sous-régionale pour l'Europe est organisée en collaboration avec le Programme coopératif européen sur les ressources génétiques (ECP/GR) et le Réseau européen de ressources génétiques des forêts (EUFORGEN) et se tiendra immédiatement après la réunion du Comité exécutif de l'ECP/GR. La réunion sous-régionale pour l'Afrique australe est organisée parallèlement à celle du Programme sur les ressources phylogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et aura lieu immédiatement après une réunion du Programme sur les ressources phylogénétiques de la SADC.

27. Pour la région Amérique latine et Caraïbes, des réunions des réseaux sur les ressources phylogénétiques sont organisées de manière que les pays puissent examiner leurs projets de rapports nationaux, définir les problèmes cruciaux à examiner à la réunion sous-régionale pour l'Amérique du Sud et examiner les activités pertinentes sur les ressources phylogénétiques qui doivent être proposées comme projets sous-régionaux dans le cadre du Plan d'action mondial. La première réunion de cette série s'est tenue du 19 au 21 avril 1995 à Montevideo (Uruguay) et elle concernait le Réseau sur les ressources phylogénétiques du *Programa Cooperativo para el Desarrollo Tecnológico Agropecuario del Cono Sur* (PROCISUR). Les autres réseaux concernant les ressources génétiques de la Région Amérique latine et Caraïbes organisent des sessions extraordinaires à ces mêmes fins lors des réunions suivantes: à la fois pour le Réseau andin des ressources phylogénétiques (REDARFIT) qui relève du *Programa Cooperativo de Investigación y Transferencia de Tecnología Agropecuaria para la Subregión Andina* (PROCIANDINO) et pour le Réseau amazonien de ressources phylogénétiques (TROIPIGEN) qui relève du *Programa Cooperativo de Investigación y Transferencia de Tecnología Agropecuaria para los Trópicos Sudamericanos* (PROCITROPICOS) du 2 au 5 mai 1995 à Cali (Colombie); pour le Réseau de ressources phylogénétiques d'Amérique centrale (REMERFI), à la fin de mai ou au début de juin, et pour le Comité Caraïbe pour l'aménagement des ressources phylogénétiques (CMPGR) pendant la trente et unième session annuelle de la Caribbean Food Crop Society, à la Barbade du 9 au 14 juillet 1995.

### **3. Apports techniques au Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et au Plan d'action mondial**

28. Comme il est indiqué plus haut, des schémas du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial ont été préparés en vue de leur examen par la Commission. Ces schémas fournissent des cadres pour la préparation des deux documents et donnent des exemples indicatifs de leur teneur, sans préjudice du processus préparatoire.

29. Le schéma du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde (CPGR-6/95/10) propose que le rapport soit consacré à trois grands domaines: "L'état de la diversité" évaluant l'état de conservation, d'érosion et d'utilisation des ressources phylogénétiques; "L'état des connaissances" examinant les méthodes et outils scientifiques, techniques, juridiques et autres pour la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques; et "L'état des capacités" examinant l'état des ressources humaines, des structures institutionnelles et la capacité d'utiliser les méthodes et outils appropriés, pour la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques, aux niveaux communautaire, national, (sous-)régional et mondial. Les principales conclusions du rapport seraient résumées dans une dernière partie. Chacune des trois parties principales comportera une évaluation des lacunes et des besoins d'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques, et notamment l'identification des principaux obstacles à la conservation, à l'utilisation et à l'échange, et une évaluation du degré auquel les ressources phylogénétiques sont utilisées et mises en valeur, identifiant en particulier les problèmes qui entravent leur utilisation intégrale pour la sélection végétale.

30. Le schéma du Plan d'action mondial propose d'organiser le Plan en trois grandes sections: la Partie I, Cadre de l'action, fournirait la justification du Plan et notamment les objectifs, principes, stratégies,

principaux domaines d'action, critères et priorités pour l'affectation des fonds, ainsi qu'un budget indicatif. La Partie II serait la principale partie technique du rapport et donnerait des détails sur les activités du Plan. La Partie III contiendrait les recommandations nécessaires en matière de politique, compte tenu des activités de la Partie II, pour atteindre les objectifs du Plan. De surcroît, il y aurait un préambule ou une déclaration et une annexe contenant un dossier provisoire de projets et programmes indicatifs. Le Schéma a été mis au point compte tenu de la Convention sur la diversité biologique et de l'Engagement international, et il s'inspire des recommandations des parties pertinentes du Programme "Action 21".

#### *Apports techniques généraux*

31. Un effort interne de recherche a été lancé pour combler les lacunes d'information et permettre ainsi l'élaboration du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial. Les unités techniques compétentes de la FAO relevant des départements de l'agriculture, économique et social, des forêts et du développement durable aident le projet CIPRP à s'acquitter de cette tâche. Conformément aux indications de la Commission, des apports sont également sollicités auprès de toutes les organisations et institutions compétentes qui s'occupent de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques, notamment le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et ses centres internationaux de recherche agronomique (CIRA) et notamment l'IPGRI, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'organe directeur de la Convention sur la diversité biologique et des organisations non gouvernementales compétentes.

32. Le personnel du projet a tenu un certain nombre de séances de travail approfondies en collaboration avec le personnel de l'IPGRI et d'autres CIRA pour identifier et examiner d'autres questions importantes pour le Rapport sur les ressources phytogénétiques dans le monde et le Plan d'action mondial et identifier les lacunes justifiant l'exécution d'autres études et d'autres travaux. Les publications et ateliers dont il est question dans les prochaines sections du Rapport sont parmi les apports importants fournis par l'IPGRI. D'autres questions pour lesquelles l'IPGRI fournit des apports importants sont notamment l'évaluation de la diversité génétique et le suivi de l'érosion génétique.

33. Il y a un grand nombre d'activités complémentaires qui sont effectuées par les gouvernements et par d'autres organisations à l'appui de la CIPRP et qui jouent un rôle important dans le processus. Outre les ateliers techniques décrits dans la section suivante, ces activités complémentaires comprennent notamment la cartographie des plantes rares ayant une importance comme source d'aliments, ou des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, organisées par le Centre mondial de surveillance de la conservation, et les travaux sur les cadres réglementaires concernant les semences de l'*Overseas Development Institute* (Royaume-Uni). Un appui des organismes français suivants est également envisagé: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD); Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM); Institut national de la recherche agronomique (INRA); et Bureau des ressources génétiques (BRG).

34. Les apports des organisations non gouvernementales (ONG) comprennent notamment des contributions de l'*Intermediate Technology Development Group* et de plusieurs autres organisations non gouvernementales, sur les activités de conservation et d'utilisation des ressources phytogénétiques des organisations d'agriculteurs et d'autres organisations non gouvernementales. Le Programme communautaire de mise en valeur et de la conservation de la diversité biologique de plusieurs ONG a accepté de coopérer activement avec la CIPRP.

35. La FAO, par l'entremise de son projet CIPRP, travaillera avec d'autres organismes des Nations Unies, avec des banques internationales de développement et avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour mettre au point des "notes de réflexion" et des estimations des coûts de projets convenant pour le Plan d'action mondial. Le Secrétariat a été invité par le Fonds international de développement agricole à coopérer à ce sujet.

### *Conférences et réunions sur des questions techniques*

36. Un atelier international sur les ressources génétiques des espèces forestières de la zone boréale est actuellement organisé par le *Petatawa National Institute* des Services forestiers canadiens, en collaboration technique avec la FAO, et en particulier avec le Département des forêts (19-22 juin 1995, Toronto (Canada)). Un atelier sur la conservation des ressources génétiques forestières de la zone tempérée de l'Amérique du Nord est organisé par l'*Institute of Forest Genetics, Pacific Southwest Research Station* du Service forestier de l'USDA, en collaboration technique avec la FAO (12-14 juin 1995, Berkeley, Californie, (Etats-Unis)). Ces deux réunions seront très utiles pour la préparation du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial.

37. Une réunion sur la sélection végétale participative financée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et coparrainée par le CRDI, l'IPGRI et la FAO aura lieu en juin 1995. L'atelier sera en particulier axé sur les initiatives prises par les Centres internationaux de recherche agronomique pour associer les agriculteurs à la sélection végétale<sup>7</sup>.

38. L'IPGRI, avec l'appui et la participation de la FAO, prévoit de tenir un certain nombre d'ateliers techniques qui alimenteront le processus préparatoire. Ils seront consacrés aux questions suivantes: régénération des semences, santé du matériel végétal, banques de gènes *in vitro*, banques de gènes de terrain, et options pour l'organisation d'un programme national. La plupart de ces ateliers aboutiront à la publication de contributions au processus préparatoire.

39. Des conférences électroniques, organisées par le Secrétariat de la CIPRP grâce à un réseau de panneaux d'affichage électronique (voir par. 45 et 46) fournira aussi des apports techniques au processus.

### *Publications*

40. L'IPGRI et les autres CIRA fournissent des apports à la CIPRP, grâce à un certain nombre de publications, notamment une étude des cultures sous-utilisées, et une étude de l'étendue des efforts de conservation *ex situ* pour les cultures qui relèvent du mandat des centres. Un ouvrage sur la conservation *in situ*, faisant le point des connaissances actuelles sur les problèmes, les possibilités, les méthodes et activités actuels, est également en préparation. La FAO, l'IPGRI, l'Alliance mondiale pour la nature (UICN) et le PNUE sont en train d'achever un manuel sur la collecte qui sera également très utile.

41. On est en train de demander ou d'encourager par d'autres moyens l'exécution d'un certain nombre d'études techniques importantes intéressant les principaux problèmes qui se posent pour l'élaboration du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial. De surcroît, un certain nombre d'études dont la réalisation a été demandée par le Secrétariat de la Commission dans le contexte de la révision de l'Engagement international et par l'IPGRI, fournissent des contributions utiles. Il est prévu que plusieurs de ces études seront publiées par la FAO, ou conjointement avec l'IPGRI, afin d'élargir le débat sur les grandes questions, et de stimuler l'analyse créative et la solution des problèmes.

## **4. Coopération avec d'autres institutions, communications et portée**

### *Coopération avec les institutions de la Convention sur la diversité biologique*

42. Le responsable du projet a assisté à la première session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue aux Bahamas, et il a pris contact avec de

<sup>7</sup> Outre les études demandées et les compétences de la FAO, cet atelier alimentera un rapport prospectif adressé à la Commission, actuellement préparé par le Secrétariat, dans le cadre de la préparation du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde. Comme l'a demandé la Commission à sa première session extraordinaire, ce Rapport examinera des questions techniques et scientifiques, en particulier sur l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et il comportera une étude de nouvelles approches de la sélection végétale, portant sur un éventail plus large de matériel génétique et permettant de maintenir une base génétique plus large pour les cultures.

nombreuses délégations (voir aussi document CPGR-6/95/4 Annexe). La Conférence des Parties est convenue que la première réunion de l'organe subsidiaire de la Convention chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (4-8 septembre 1995) aurait un point de l'ordre du jour consacré à la façon dont "la Convention sur la diversité biologique [peut] contribuer à la préparation de la prochaine Conférence technique internationale pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture". Il a également été convenu qu'à sa deuxième session, en novembre 1995, la Conférence des Parties devrait être informée des préparatifs de la Conférence technique. A la demande de la Commission des ressources phytogénétiques, la FAO examine actuellement avec le Secrétariat provisoire de la Convention les meilleures modalités d'établissement de ce rapport.

#### *Coopération avec les Centres internationaux de recherche agronomique*

43. Outre les diverses formes concrètes de coopération avec l'IPGRI et avec les autres CIRA décrites ailleurs dans le présent rapport, le responsable du projet a participé à la première réunion du Groupe de travail intercentres de la GCRAI depuis la création d'un programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système. Le personnel présent de tous les Centres internationaux compétents de recherche agronomique est convenu de fournir des informations sur l'état des ressources génétiques pour les cultures relevant de leur mandat et de fournir d'autres apports techniques.

#### *Coopération avec des organisations non gouvernementales et avec le secteur privé*

44. Le personnel du projet s'est réuni plusieurs fois avec des représentants de diverses organisations non gouvernementales, en particulier du secteur semencier. Un séminaire intitulé "ONG et diversité biologique: passer d'un accord fondamental à une action concrète et à la justice" organisée, accueillie et financée par la Fondation Dag Hammarskjöld, a réuni des participants de 17 pays, qui ont examiné la participation des ONG à la Conférence technique internationale et aux manifestations connexes. Plusieurs ONG se sont engagées à contribuer à la préparation du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial et ont commencé à programmer un Forum des ONG qui se tiendra parallèlement à la Conférence technique internationale. Le personnel du projet a aussi participé au Forum des ONG sur la diversité biologique, tenu à l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

#### *Communications et activités de diffusion*

45. Pour favoriser la participation la plus large possible aux préparatifs, le Secrétariat de la CIPRP, en coopération avec le Service d'informatique de la FAO, est en train de mettre en place un réseau de panneaux d'affichage électronique pour permettre à tous les participants intéressés de nombreuses institutions, universités, centres de recherche, ONG et autres de contribuer à la préparation du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et du Plan d'action mondial. Le réseau permet un accès classique au courrier électronique lié à un système de panneaux d'affichage (pour ceux qui ont directement accès par Internet ou par modem) et il est doté d'un serveur web. Ce système sera complété par la distribution de matériel imprimé par courrier ordinaire pour les participants au processus de la CIPRP qui n'ont pas accès au système de communications électroniques.

46. Le réseau de panneaux d'affichage donne accès à des conférences électroniques, à des documents et à des rapports. Ultérieurement, il donnera aussi accès aux bases de données correspondantes. Les thèmes des conférences électroniques seront les suivants: évaluation de la diversité génétique, conservation *ex situ*, conservation *in situ*, sélection végétale, production et distribution de semences. Les versions préliminaires des principaux documents de la quatrième Conférence technique internationale seront envoyées sur le système de panneaux d'affichage au fur et à mesure qu'elles sont préparées. Le projet mettra en place un serveur web mondial afin de fournir des informations directement accessibles par Internet concernant la Conférence technique internationale, ses préparatifs et le Rapport sur l'état des

ressources phytogénétiques dans le monde, ainsi que le Plan d'action mondial. Toutes les personnes et organisations intéressées sont priées de s'adresser au Secrétariat pour tout complément d'information.

47. Le Secrétariat du projet est également en train de développer et de mettre à jour une série de documents d'information informels, et il prépare une nouvelle série de rétroprojections, afin d'expliquer le projet et les activités correspondantes au grand public. Avec l'aide de la Sous-Division FAO de la production du matériel d'information et de l'IPGRI, une brochure promotionnelle et une série d'affiches sont également élaborés préparées et d'autres outils de sensibilisation du public sont élaborés. Une série de documentaires sur divers aspects des ressources phytogénétiques, actuellement préparée par *Television Trust for the Environment* en coopération avec l'IPGRI et le Programme GCRAI des ressources génétiques à l'échelle du système sera diffusée en temps voulu pour la quatrième Conférence technique internationale.

#### **5. Organisation de la quatrième Conférence technique internationale et activités connexes**

48. La FAO met actuellement la dernière main à un accord avec le Gouvernement allemand concernant l'accueil de la quatrième Conférence technique internationale. L'Allemagne a mis en place un Comité national chargé de coordonner les activités nationales de préparation.

49. Des invitations seront envoyées par la FAO à tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et d'autres organisations internationales intergouvernementales, ainsi que les organisations internationales non gouvernementales, et notamment du secteur privé, seront invitées en qualité d'observateurs. Les organisations non gouvernementales qui souhaitent assister à la Conférence sont priées de s'adresser au Secrétariat de la CIPRP. On trouvera dans le document CPGR-6/95/14 un ordre du jour de la Conférence technique internationale.

50. Un certain nombre d'ONG prévoient de tenir leur forum immédiatement avant la quatrième Conférence technique internationale. Un groupe de contact composé d'ONG de toutes les régions coordonne les préparatifs du forum. On est également en train de négocier avec une agence de presse la fourniture d'un journal quotidien de la Conférence.

### **IV. SITUATION DU FINANCEMENT**

51. Le budget du projet CIPRP s'élève à 6 586 473 dollars E.-U. Il ne concerne que les coûts essentiels des préparatifs qui sont financés par des contributions directes des donateurs<sup>8</sup>. A ce jour, les contributions au budget du projet de la CIPRP s'élèvent au total à 5,1 millions de dollars E.-U. environ, y compris des contributions de neuf pays (voir tableau 2). Il reste donc 1,5 million de dollars E.-U., soit 18 pour cent du budget, à trouver.

52. Outre le budget du projet, la France et le Canada fournissent chacune au Secrétariat de la CIPRP des services d'un cadre associé, et le Canada a organisé et financé un atelier pour l'Afrique francophone, et il appuie l'Atelier sur les ressources génétiques des espèces forestières de la zone boréale. Il y a également des contributions en nature des pays qui accueillent les réunions sous-régionales et régionales qui ne font pas partie du budget du projet. Le Brésil, l'Iran et la Slovaquie fournissent des contributions financières, outre les responsabilités habituelles des pays hôtes. Un tableau récapitulatif, entre autres, ces contributions, sera fourni en supplément du présent rapport.

---

<sup>8</sup> Par exemple, ce budget ne comprend pas les crédits pour les dépenses du Secrétariat après la fin de juin 1996, mois pendant lequel se tiendra la Conférence, ni les coûts de la Conférence elle-même; les frais de voyage et l'indemnité journalière des participants des pays en développement à la Conférence; les contributions du Programme ordinaire de la FAO et des Etats Membres, sous forme de fourniture de services de cadres associés; l'appui aux réunions sous-régionales des pays hôtes, et les coûts des activités complémentaires qui, si elles appuient la CIPRP, ne sont pas des activités essentielles faisant partie intégrante du descriptif du projet et de son budget. Une estimation de l'ensemble des coûts et contributions sera fournie dans un supplément du présent document.

53. Outre sa contribution de 1 665 000 dollars E.-U. aux préparatifs de la CIPRP, l'Allemagne verse également environ 800 000 dollars E.-U. pour financer les coûts d'accueil de la Conférence elle-même et des activités nationales liées au projet, ce qui porte à environ 2,5 millions de dollars E.-U. l'engagement total de l'Allemagne.

54. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour financer la participation de pays en développement à la Conférence elle-même. La Commission des ressources phylogénétiques a recommandé que deux délégués au moins par pays assistent à la Conférence, afin que soient présents à la fois des experts techniques et des décideurs. Un premier chiffre a été calculé sur la base d'estimations moyennes des frais de voyage et d'indemnités journalières de deux délégués pour chacun des 100 pays en développement, soit un budget de 881 400 dollars E.-U. A ce jour, environ 150 000 dollars E.-U. ont été engagés à cette fin par un donateur (les Pays-Bas). Des ressources financières supplémentaires sont nécessaires pour appuyer la participation des pays en développement aux sessions de la Commission des ressources phylogénétiques et de son Groupe de travail.

TABLEAU 2

**Etat des contributions courantes à la CIPRP (Projet GCP/INT/573/MUL)**

Donateur	Montant fourni ou engagé (dollars E.-U.)
Allemagne	1 665 000
Suède	961 894
Norvège	136 705
Espagne	100 000
Japon	247 773
France	300 000
Italie	200 000
Etats-Unis	1 050 000
Pays-Bas	457 000*
<b>Total engagé</b>	<b>5 118 372</b>
<i>Montant restant à trouver</i>	1 468 101
<b>Budget total</b>	<b>6 586 473</b>

*Note:* Le chiffre marqué d'un astérisque\* est une estimation fondée sur un engagement et est sujet à variation selon les fluctuations du taux de change.

**V. QUESTIONS A EXAMINER**

55. La Commission est invitée à donner des indications sur tous les aspects des préparatifs. Ceux-ci sont bien avancés. Cependant, au moment de la réunion de la sixième session de la Commission, il restera exactement un an avant la Conférence. Il faut donc que le Secrétariat et les pays qui participent aux préparatifs fassent tout pour veiller à l'achèvement en temps voulu des diverses étapes du processus. Les pays qui n'ont pas encore terminé leurs rapports nationaux devront le faire rapidement s'ils veulent participer activement au processus. Les pays devront aussi être bien préparés pour les réunions sous-régionales qui commenceront peu après celle de la Commission. La Commission souhaitera peut-être donner des indications concernant les apports et résultats attendus de ces réunions.

56. Toutes les étapes du processus dépendent d'un financement suffisant. Si la situation financière du projet CIPRP s'est améliorée considérablement depuis la dernière réunion de la Commission, il manque encore 1,5 million de dollars E.-U. Si on ne trouve pas rapidement des contributions supplémentaires, l'aptitude du Secrétariat à établir des plans et à procéder aux engagements nécessaires pour l'exécution des projets prévus sera encore plus compromise. De surcroît, des ressources de l'ordre de 700 000 dollars E.-U. sont encore nécessaires pour appuyer la participation des pays en développement à la quatrième Conférence technique internationale proprement dite. Pour permettre une planification appropriée, ces ressources seront nécessaires pendant les quatre mois à venir. La Commission a déjà indiqué qu'il faudrait encourager deux représentants de chaque pays à assister à la Conférence technique internationale, de manière que l'on puisse traiter comme il convient les aspects tant politiques que techniques. Cependant, la

Commission souhaitera peut-être se demander quels critères il faudra appliquer si on ne parvient pas à mobiliser suffisamment de fonds.

57. La mise en oeuvre du Plan d'action mondial, comme il est indiqué dans le document CPGR-6/95/11, devra probablement nécessiter des ressources financières supplémentaires, conformément à la Résolution 3/91 de la Conférence de la FAO. Sans préjudice des négociations en cours au sein de la Commission des ressources phytogénétiques et ailleurs concernant le financement, et outre les efforts en cours d'estimation des besoins financiers correspondant à la mise en oeuvre du Plan, la Commission souhaitera peut-être donner des indications au Secrétariat sur les approches à adopter pour identifier les sources éventuelles de financement et assurer un appui financier afin de permettre la mise en oeuvre du Plan.